

Améliorer les conditions de travail des salariés grâce à l’ergonomie :

**FCBA pleinement engagé dans cette voie avec son
« Diagnostic Ergonomique » et ses actions associées**



Pour que son poste de travail soit le plus agréable possible et ne nuise pas à la santé, à la sécurité ou à l’efficacité des salariés, il est indispensable de le penser différemment et de le rendre plus ergonomique. Pour aider les entreprises dans cette voie, FCBA a lancé un « Diagnostic Ergonomique », qui permet d’être accompagné dans l’identification et la mise en place de pistes d’amélioration efficaces (aménagement du poste de travail, de l’équipement des salariés, de l’organisation...).

Au sein de son récent pôle « Aménagement des espaces de vie » dans lequel travaillent notamment deux ergonomes, FCBA va aujourd’hui encore plus loin en structurant davantage son offre avec des webinaires, des travaux de recherches plus poussés, l’exploration de solutions comme les exosquelettes en s’équipant de modèles dernier cri, etc...

Les risques d’une mauvaise ergonomie de son poste de travail

Des conditions de travail inadaptées peuvent entraîner de nombreuses conséquences pour l’employeur et le salarié : souffrances physiques, arrêts maladie, difficultés de recrutement...

Plus spécifiquement, les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques, affectant les muscles, les tendons et les nerfs), directement liés à des conditions de travail inadaptées (exemple : tâches répétitives, port de charge...), figurent parmi la première cause de maladie professionnelle dans la fabrication de l’ameublement¹.

Fort de ce constat, FCBA a réalisé son premier « Diagnostic Ergonomique » en 2020.

Le « Diagnostic Ergonomique » de FCBA : un allié au travail

Analyse scientifique d’un ou de plusieurs postes de travail, le « Diagnostic Ergonomique » proposé par FCBA, permet d’accompagner les entreprises dans l’identification et la mise en place de pistes d’amélioration adaptées.

De nombreux bénéfices peuvent ainsi en découler :

- Lutte contre les TMS, les accidents de travail... ;
- Amélioration de l’attractivité de son poste de travail ;
- Maintien des opérateurs en fonction ;
- Apport d’un nouveau regard sur les postes de travail et sur les projets d’amélioration de l’entreprise ;
- Etc.



Ce « Diagnostic Ergonomique » s’intègre ainsi dans une stratégie d’entreprise mise en place par les employeurs, visant à protéger les salariés. Une fois le processus lancé, les ergonomes FCBA se rendront sur place pour identifier et analyser les problématiques du poste et faire des recommandations sur l’aménagement, l’équipement des opérateurs, l’organisation du travail... Fort du succès de ce « Diagnostic Ergonomique », aujourd’hui suivi par plus de 25 entreprises, FCBA a décidé d’aller plus loin en structurant davantage son offre.

¹ Source : Ameli - 2017

FCBA engagé en faveur d'une bonne ergonomie de son poste de travail

FCBA intensifie ses actions en faveur d'une bonne ergonomie au travail :

- Deux ergonomes formées à la réalisation de cette offre de diagnostic, au sein de l'équipe Innovation du pôle « Aménagement des espaces de vie » de FCBA ;
- Des webinaires sont régulièrement organisés autour de l'ergonomie au travail, de l'amélioration des conditions de travail des salariés, de l'exosquelette au travail...
- Des travaux de recherche autour des exosquelettes par exemples sont régulièrement menés. L'équipe est constamment à la recherche des dernières solutions existantes : elle a par exemple récemment fait l'acquisition de 5 modèles, dont le dernier, le Cray-X de chez German Bionic, a été reçu fin 2023.

Dans le cadre de ce développement, FCBA a reçu le soutien de prévoyances santé, qui s'engagent à ses côtés, en faveur de l'amélioration des conditions de son poste de travail.

Consulter les témoignages et retours d'expériences de 2 entreprises qui ont suivi le Diagnostic Ergonomique de FCBA : Les Meubles Celio [ici](#) et de SOCA [ici](#) :

À propos de l'Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement)

Créé en 1952, le centre technique industriel, FCBA a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie.

Son champ d'action couvre l'ensemble des filières forêt-bois et ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers... Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

Ses activités se regroupent autour de trois grands axes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information ;
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, certification, qualité, technologies de pointe ;
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

www.fcba.fr